



**COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 19 mars 2010**

L'an deux mille dix, le dix neuf du mois de mars à dix neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château.

**ETAIENT PRESENTS :**

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUT	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise POBEAU	X	Virginie LAVALETTE		Bernadette ACCOLAS	X

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

Mme Françoise SCHEEPERS  
M. Jean Luc REBY

**POINT N°1 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 FEVRIER 2010**

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

**POINT N°2 : ECO-QUARTIER**

Thierry AUDOUIN fait le bilan de l'avancement du projet :

- Une réunion tripartite (CAUE - SIEGA - Conseil Général) a eu lieu le 18 mars afin de débattre des projets d'éco-quartier de Bellenaves et Ainay-le-Château, il en ressort :
  - ⇒ les 2 projets sont soutenus et considérés comme projets "phare" au sein du département.
  - ⇒ un calendrier de réalisation a été établi.
- Fin avril : établissement d'un cahier des charges, qui devra reprendre notamment l'analyse :
  - ⇒ des besoins en matière d'habitat (10 demandes, locatif et achat, ont été reçues).
  - ⇒ des atouts et contraintes du site (proximité du bourg, voiries et dessertes...).
  - ⇒ des contraintes environnementales (accessibilité, gestion de l'eau, des déchets, environnement sonore...).
  - ⇒ des conditions juridiques (lotissement, zone, plan d'aménagement d'ensemble...).
- Début mai : Appel à candidature pour trouver un bureau d'Etude.
- Mi-juin : Choix du bureau d'étude.
- Octobre : Présentation du projet.
- Début 2011 : Début des travaux.

Une réunion avec les différents acteurs (futurs propriétaires, Municipalité, Conseil Général...) sera mise au point afin de définir au mieux les attentes de chacun.

**POINT N°3 : POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

- **Remparts**
  - ⇒ La démolition de la salle paroissiale aura lieu à la fin du mois (récupération de la charpente par la municipalité).
  - ⇒ Une taille des arbres de l'esplanade de l'église est prévue.

- **Maison des gardes**  
⇒ Le pignon et la cheminée ont été refaits.
- **Toiture du presbytère**  
⇒ Terminée.
- **Maison de santé**  
⇒ Les travaux avancent très vite, des réunions hebdomadaires de chantier sont organisées pour suivre l'évolution des travaux.
- **St Roch**  
⇒ L'échafaudage est installé ; les travaux de ravalement de façade et la réfection de la toiture devraient intervenir prochainement.

#### **POINT N°4 : MAISON BOURBONNAISE**

Thierry AUDOUIN fait le point :

- Le subventionnement des travaux de cette maison qui devrait accueillir les Pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle est "activement recherché".
- L'association des Pèlerins de Saint-Jacques subventionne à hauteur de 6000€ en 2010 et 6000€ en 2011.

#### **POINT N°5 : EMPLOYÉS COMMUNAUX**

Françoise POBEAU fait le point :

- Le remplacement de M. BONAMOUR est repoussé suite à une erreur de parution de l'annonce sur le site Internet.
- Le conseil municipal souhaite revenir sur sa décision de ne pas remplacer M. CINIÉ. La municipalité souhaiterait retrouver un agent ayant des compétences au niveau du patrimoine et de la bibliothèque. M. CINIÉ n'ayant pas encore signifié sa date définitive de fin de contrat, le recrutement d'un remplaçant est différé.
- Les demandes de médailles ont été effectuées pour :  
⇒ Mrs REBY et JACQUET au niveau employés municipaux.  
⇒ Mrs MILAVEAU et SIGNORET au niveau des élus.
- Jean-Luc REBY bénéficie d'un avancement au grade de garde champêtre chef.
- Des jeunes seront recrutés pendant l'été. M. SIGNORET doit organiser les tâches qui leur seront confiées.

#### **POINT N°6 : QUESTIONS DIVERSES**

- **Projet signalétique**  
**Bernadette ACCOLAS** fait un point sur l'avancement. Plusieurs entreprises ont été consultées à partir d'un cahier des charges arrêté par la commission. Deux entreprises sont venues sur place afin de faire précisément leur devis, la commission est en attente de réception des offres.
- **Ecole et Collège**  
**Corinne TREBOSC** informe qu'une visite des jardins et des cuisines du CHSI est prévue et souligne l'excellent partenariat avec ce dernier.  
**Monsieur le maire** fait part au conseil de la satisfaction de la directrice et des enseignantes concernant l'accès à la piscine des élèves de primaire.  
Concernant le collège de Cérilly, 28 enfants sont concernés. L'adhésion au syndicat (école de musique, équitation, voyage) est d'environ de 4500€. Une visite du collège est prévue pour les futurs élèves de 6<sup>ème</sup>.
- **Columbarium**  
**Serge BERNADON** fait un point de l'avancement de cette réalisation :  
⇒ Un robinet a été installé,  
⇒ Le nivellement des voiries est fait,  
⇒ Les plantations du jardin du souvenir par l'entreprise BOUDET sont réalisées,  
⇒ L'installation d'une pergola est prévue.
- **Elagage des arbres**  
L'offre de l'entreprise GREGORY GEORGES est retenue, 34 platanes et 2 tilleuls seront élagués prochainement.

- **Association fêtes et loisirs**

Le bureau de l'association présente un bilan de l'année écoulée.

Un concert de GOSPEL aura lieu à l'église d'Ainay-le-Château, le samedi 1<sup>er</sup> mai 2010.

- **Reportage "le village des fous"**

Une lettre avait été adressée à TF1 concernant le mauvais ressenti de certains habitants en ce qui concerne le titre de ce reportage, un courrier de réponse a été adressé par la production de TF1. La production présente ses excuses et estime qu'il ne fallait pas y voir de mépris par rapport aux patients accueillis.

**Le prochain conseil municipal est fixé  
Le vendredi 16 avril 2010 à 19h**

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.